



Kimberly-Clark
Sotteville les
ROUEN

Le livre, le papier et la communication
filpac cgt

NÉGOCIATIONS ANNUELLES 2020

3^{ème} réunion du 12 février 2020

Voici les dernières propositions de la direction qui sont pour nous très insuffisantes :

- 1) **Embauches en CDI Kimberly-Clark, remplacement de tous les départs poste pour poste. Embauche en CDI Kimberly-Clark d'une 9^{ème} équipe au Converting.**
- Proposition de la direction : embauche de 3 CDI + 2 CDD.
Proposition des élus : Ok pour cette proposition.
- 2) **Maintien à l'identique de 2019 pour la subvention du CSE et mise en place d'un accord définitif à ce sujet.**
- Proposition de la direction : Maintien du budget pour l'année 2020 à l'identique.
Proposition des élus : Ok pour cette proposition, mais ce point devra être à renégocier l'année prochaine.
- 3) **Augmentation générale de 4%, pour l'ensemble des salariés, cadres compris, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2020.**
- Proposition de la direction : 2%
Proposition des élus : 2,2%, la direction refuse.
- 4) **Modification du calcul de la prime d'ancienneté calculée sur la rémunération brute plafonnée à 16%. (Idem VSE).**
- Proposition de la direction : Pas d'accord pour le même calcul que VSE, mais le passage de 16% à 18%.
Proposition des élus : Ok pour cette proposition.
- 5) **Mise en place d'une prime de pénibilité mensuelle de 250 Euros pour le personnel en 3x8C.**
- Proposition de la direction : Aucune dans ces conditions.
Dernière proposition des élus : 1% de plus sur les primes de faction (3x8, 2x8, 3x8 continus et nuit permanente)
La direction refuse cette proposition.
- 6) **Augmentation de la prime de progrès à 200 Euros par trimestre.**
- Proposition de la direction : 150,00€ avec un critère supplémentaire de qualité.
Proposition des élus : Ok pour cette proposition.
- 7) **Mise en place d'un accord avant la fin de l'année 2020 sur la retraite progressive.**
- Proposition de la direction : Accord à négocier en central.
Proposition des élus : En attente d'ouverture de négociation.
- 8) **Attribution d'une journée de congé supplémentaire pour les salariés de 60 ans et plus.**
Proposition de la direction : oui.

9) **Maintien de la journée de congé supplémentaire pour les plus de 50 ans et 15 ans de 3x8C, lors du passage à 55 ans.**

Proposition de la direction : non.

10) **Création d'un poste de Technicien Process à la MAP.**

Proposition de la direction : oui.

Aujourd'hui, l'ensemble de nos revendications n'a pas été entendu et dans ces conditions, le dialogue est suspendu pour l'instant. Nous informons la direction que la balle est dans son camp. Nous restons responsables dans nos propositions et nous convenons que la direction doit entendre les revendications des salariés, alors que nous ne sommes pas loin d'aboutir.

Il est dommage que nous soyons obligés de rentrer dans un conflit qui risque de tous nous impacter...

Nous appelons donc à la grève pour faire valoir vos droits.

Organisation des arrêts de travail.

12 Février :

Equipe D de 20h00 à 21h00.
Equipe B de 04h00 à 05h00.

13 Février :

Equipe C de 12h00 à 13h00.
Equipe A de 20h00 à 21h00.
Equipe D de 04h00 à 05h00.

14 Février :

Equipe C de 12h00 à 13h00.
Equipe A de 20h00 à 21h00.
Equipe D de 04h00 à 05h00.

15 Février :

Equipe E de 12h00 à 13h00.
Equipe C de 20h00 à 21h00.
Equipe A de 04h00 à 05h00.

16 Février :

Equipe E de 12h00 à 13h00.
Equipe C de 20h00 à 21h00.
Equipe A de 04h00 à 05h00.

17 Février :

Equipe B de 12h00 à 13h00.
Equipe E de 20h00 à 21h00.
Equipe C de 04h00 à 05h00.

18 Février :

Equipe B de 12h00 à 13h00.
Equipe E de 20h00 à 21h00.
Equipe C de 04h00 à 05h00.

19 Février :

Equipe D de 12h00 à 13h00.
Equipe B de 20h00 à 21h00.
Equipe E de 04h00 à 05h00.

Pour le personnel en horaire mobile, 1 heure en fin de journée.

**Après cette dernière date, durcissement du mouvement si aucun accord n'est trouvé.
(Blocage usine)**